



A compter du mois de janvier 2020, le Cameroun ne fera plus partie des pays africains bénéficiaires de l'AGOA, un programme mis en place par le gouvernement américain pour faciliter et encourager les exportations africaines vers les États-Unis.

Le gouvernement américain, qui a notifié au Cameroun son exclusion de l'AGOA le 31 octobre 2019, explique cette décision par le non-respect des droits de l'Homme dans le pays, allusion faite à la crise des régions du Nord-Ouest et Sud-ouest du Cameroun.

Toutefois, il n'est pas exclu que le pays de Paul Biya réintègre l'AGOA, mais à condition de remplir les nouveaux critères. « **Nous restons déterminés à travailler avec le Cameroun pour le faire** », martèlerait l'ambassade des USA au Cameroun.

Le site d'Information Coupsfrancs.com emmure quelques conditions pour le Cameroun, afin de réintégrer l'AGOA

1. *Libération sans conditions de tous les prisonniers politiques incarcérés dans le cadre de la crise anglophone ;*
2. *Accorder l'amnistie à tous les exilés suite à cette crise ;*
3. *Retirer les militaires du territoire anglophone ;*
4. *Ramener tous les réfugiés des pays voisins en vu de leur réinstallation ;*

5. *Reconstruire les 400 villages rasés par le bir ;*
6. *Reconstruire tous les hôpitaux et les écoles détruites par le bir ;*
7. *Dédommager toutes les familles ayant perdu des êtres chers dans cette guerre ;*
8. *S'engager dans un processus de dialogue large et inclusif, avec des médiateurs internationaux, des experts en résolution des conflits et la communauté internationale ;*
9. *Les deux parties en conflit doivent être représentées comme deux entités distinctes d'égal statut ;*